AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1308
FR0004156297-FS0520

29 août 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LINEDATA SERVICES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 août 2013, la société de droit allemand BNY Mellon Service Kapitalanlage-Gesellschaft mbH[1] (Messe Turm, Friedrich-Ebert-Anlage 49, 60327 Francfort-sur-le-Main, Allemagne), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 août 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LINEDATA SERVICES et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 277 554 actions LINEDATA SERVICES représentant autant de droits de vote, soit 3,55% du capital et 3,11% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions LINEDATA SERVICES sur le marché.

———

[1] Contrôlée par The Bank of New York Mellon Corporation. Le déclarant a précisé agir indépendamment de la personne qui le contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Sur la base d'un capital composé de 7 825 025 actions représentant 8 926 965 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.